

PREAVIS N° 281/2026
Compte n.° 9141.40.60

relatif à une demande de crédit de **CHF 615'000.– TTC** pour le remplacement d'une conduite d'eau sous pression sur la rue des Murs et la rue de la Gare à Coppet.



Au Conseil intercommunal des SITSE

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. PREAMBULE

Cinq fuites ont été recensées entre 2020 et 2025 à la rue des Murs à Coppet, ayant engendré des dégâts matériels et des coûts financiers élevés pour la réparation et la remise en état de la conduite existante. La dernière fuite survenue le 05.06.2025 a nécessité une intervention entre 14h00 et 21h00 et a engendré des coûts de réparations à hauteur de CHF 30'000.- HT. C'est pourquoi les SITSE proposent de procéder au remplacement complet de la conduite principale d'eau sous pression (ESP) entre la Grand'Rue et la place de la Gare.

L'ancienne conduite en fonte grise Ø 200 mm qui a maintenant 60 ans de service, sera abandonnée et remplacée par une nouvelle conduite en Polyéthylène (PE) Ø 225 mm.

La commune de Coppet prévoit par ailleurs un réaménagement de la chaussée sur une partie du tronçon cette année. Le remplacement de la conduite ESP doit donc être réalisé en amont des travaux d'aménagement routier afin d'éviter une réouverture ultérieure de la chaussée.

La Romande Energie et Swisscom profiteront des travaux des SITSE pour adapter et renforcer leurs réseaux respectifs. En complément, un projet de développement du chauffage à distance (CAD) sur ce secteur sera exécuté à la suite des travaux ESP.





Fuite du 05.06.2025 – rue des murs, Coppet

2. DESCRIPTION DES TRAVAUX PREVUS

Les travaux prévoient :

- La pose d'une conduite ESP en PE Ø 225 mm sur la rue des Murs et rue de la Gare – Longueur d'environ 350 m.
- La reprise des branchements ESP privés.
- La remise en état de la chaussée.

Les travaux débuteront en juin 2026 pour une durée estimée à 5 mois.

Annexes :

Plans de situation :

- CP 25-682-PRJ-11.1 du 08.01.2026
- CP 25-682-PRJ-11.2 du 08.01.2026
- CP 25-682-PRJ-11.3 du 08.01.2026

3. COUT DES TRAVAUX

Les montants des travaux indiqués ci-dessous sont basés sur des estimations et des projets similaires. Ces montants ne tiennent pas compte des éventuelles synergies avec les autres services (Romande Energie, Swisscom)

Le montant total des travaux s'élève à **CHF 615'000.- TTC**. Il se décompose de la manière suivante et comprend l'ensemble des prestations prévues :

Travaux d'appareillage conduite ESP	CHF	90'000.-
Travaux de génie-civil	CHF	390'000.-
Travaux de marquage et signalisation (route)	CHF	5'000.-
Honoraires bureau d'ingénieur – étude & exécution	CHF	42'000.-
Tests HAP	CHF	1'500.-

Divers et imprévus (environ 10%)	CHF	40'000.-
Montant brut HT	CHF	568'500.-
TVA 8.1 %	CHF	46'048.5.-
Montant total TTC (arrondi) :	CHF	615'000.-

- Les honoraires d'ingénieurs comprennent toutes les prestations nécessaires à la réalisation de plans d'exécution et au suivi des travaux, ainsi que toutes les prestations géométriques correspondantes.
- Les prestations relatives à l'établissement et à la transmission à l'ECA des données au format SIRE ainsi que les démarches relatives à l'obtention des subventions de l'ECA sont également intégrées au montant des honoraires.
- Le montant des travaux ci-dessus ne tient pas compte des subventions versées par l'ECA.
- Le montant final de ces travaux sera amorti conformément aux règles MCH2 sur une durée de 60 ans.

4. CONCLUSION

En conclusion de son préavis n° 281/2026 le Comité de direction des SITSE vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

VU le préavis n° 281/2026 relatif à une demande de crédit de **CHF 615'000.- TTC** pour le remplacement d'une conduite d'eau sous-pression sur la rue des Murs et rue de la Gare à Coppet ;
 OUI les rapports des Commissions chargées de son étude ;

ATTENDU que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

Le Conseil intercommunal des SITSE décide :

- 1. d'autoriser le Comité de direction à entreprendre les travaux décrits ci-dessus ;**
- 2. de lui octroyer à cet effet un crédit de CHF 615'000.- TTC ;**
- 3. de l'autoriser à emprunter cette somme si nécessaire.**

Founex, le 26 mars 2026.

Au nom du Comité de direction

Le Président :

Le Secrétaire :

C. Hilfiker

S. Breugelmans

